

Certificat de capacité d'orthoptie

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

L'orthoptie est une profession de santé paramédicale qui consiste en des actes de rééducation, de réadaptation et d'exploration de la vision. L'orthoptiste prend en charge des patients de tout âge et travaille en étroite collaboration avec l'ophtalmologue.

Le champ de compétence des orthoptistes a largement évolué ces dernières années, notamment par la délégation d'actes médicaux, le droit de renouvellement des lunettes et lentilles et par la reconnaissance de l'implication des déficits visuels dans les troubles des apprentissages. L'augmentation des besoins en termes de soins oculaires et de prise en charge ophtalmologique justifie l'accroissement du nombre d'orthoptistes et laisse présager un bel avenir au métier d'orthoptiste.

Le certificat de capacité de capacité d'orthoptiste est obtenu en 3 ans d'étude (stage à mi-temps) et confère un grade Licence.

OBJECTIFS

- * Acquisition des connaissances scientifiques et techniques indispensables à la maîtrise des savoirs et des savoir-faire nécessaires à l'exercice de la profession d'orthoptiste ;
- * Approche fondamentale de l'être humain, la recherche du maintien de la santé ou la prise en charge du patient, par des connaissances en santé publique ;
- * Acquisition des connaissances de pathologie et de physiopathologie nécessaires à la pratique de l'orthoptie ;
- * Apprentissage du raisonnement clinique et de l'intervention thérapeutique ;

* Acquisition des compétences génériques nécessaires à la communication de l'orthoptiste avec le patient et son entourage, à sa coopération avec les membres de l'équipe soignante pluri professionnelle, à sa réflexivité et à son respect des règles de l'éthique et de la déontologie ;

* Formation à la démarche scientifique rendue nécessaire par la progression rapide des connaissances qui est la conséquence directe des progrès de la recherche, faisant évoluer régulièrement les pratiques professionnelles.

L'apport théorique est complété par des activités de raisonnement clinique et des activités d'apprentissage pratique en milieu clinique permettant à l'étudiant de construire les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'orthoptiste.

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, l'apprenant est capable de :

- * Réaliser de bilans en vue du diagnostic orthoptique et réaliser d'explorations fonctionnelles
- * Réaliser de soins, de traitements orthoptiques individuels et d'actes techniques
- * Prévenir et dépister des troubles visuels
- * Education thérapeutique dans le domaine de l'orthoptie auprès du patient et de son entourage
- * Organiser et coordonner des activités
- * Gérer des ressources
- * Effectuer une veille professionnelle et évolution des pratiques professionnelles

Réaliser de travaux de recherches en orthoptie.

Programme

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

ORGANISATION

Le programme et les modalités d'examen sont définis par l'arrêté du 20 octobre 2014

Le certificat de capacité d'orthoptiste comporte trois années d'études après le baccalauréat, réparties en six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens selon les modalités du système dit LMD.

Plusieurs parcours sont proposés sur inscription au sein de l'Université Paris Cité :

- * Suivi présentiel à Paris sur le site Villemin, présence aux enseignements et en stages exigées
- * Suivi distanciel depuis la ville de Nevers : Suivi des enseignements par visioconférence synchrone depuis le campus connecté de Nevers Agglomération et réalisation des stages pratiques dans la Nièvre.
- * Suivi distanciel depuis Mayotte : 1ère année en présentiel sur Paris. Puis à partir du deuxième semestre de 2e année : Suivi des enseignements par visioconférence synchrone depuis le campus connecté de Dembeni et réalisation des stages pratiques sur Mayotte.

Les formations en distanciel sont réservées aux candidats des régions concernées.

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- * UE1 Biologie moléculaire et cellulaire, génétique, histologie et anatomie
- * UE2 Optique géométrique, optique physiologique
- * UE3 Réfraction
- * UE4 Physiologie du système visuel, physiologie neuro sensorielle
- * UE5 Vision monoculaire, acuités visuelles et leurs anomalies
- * UE6 Anglais
- * UE7 Anatomie et histologie de l'appareil oculomoteur et de la vision
- * UE8 Physiologie de l'appareil oculomoteur et de la vision binoculaire
- * UE9 Physiopathologie de l'oculomotricité et de la vision binoculaire
- * UE10 Explorations fonctionnelles

- * UE11 Bilan orthoptique
- * UE12 Déontologie et éthique : historique de la profession
- * UE13 Hygiène et gestion des risques
- * UE14 Pathologies sensorimotrices
- * UE15 Prise en charge des pathologies sensorimotrices
- * UE16 Pathologies ophtalmologiques et générales
- * UE17 Explorations fonctionnelles des pathologies ophtalmologiques et générales
- * UE18 Psychologie, psychopathologie, neurophysiologie
- * UE19 Pharmacologie et thérapeutique
- * UE20 Contactologie
- * UE21 Statistiques, épidémiologie, santé publique
- * UE22 Pathologies neuro ophtalmologiques
- * UE23 Prise en charge orthoptique des pathologies neuro ophtalmologiques
- * UE24 Amblyopie fonctionnelle et phénomène de privation visuelle
- * UE25 Prise en charge de l'amblyopie fonctionnelle
- * UE26 Basse vision
- * UE27 Bilan et prise en charge de la basse vision
- * UE28 Méthodologie, documentation et bibliographie scientifique
- * UE29 Vision et troubles d'apprentissages
- * UE30 Troubles neurovisuels, vision et équilibre : bilan et prise en charge
- * UE31 Dépistage visuel ; aptitudes visuelles et ergonomie visuelle
- * UE32 Communication, éducation thérapeutique
- * UE33 Santé Numérique
- * UE34 Exercice de la profession d'orthoptiste : législation, réglementation et gestion
- * UE35 Dépistage, prévention et suivi des pathologies ophtalmologiques
- * UE36 Bilans orthoptiques pré et postopératoires, principes des techniques chirurgicales
- * UE37 Diagnostic et projet de soins
- * UE38 Travail de fin d'études
- * UE39 Coopération, coordination avec les différents acteurs
- * UEL – Unité d'enseignement libre
- * UE40 Accompagnement des professionnels et futurs professionnels orthoptistes

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* UE41 Gestes et soins d'urgence

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Directeur de département : Professeur Bremond Gignac

Responsable pédagogique : Lucie SORDELLO (Responsable et Coordination pédagogique sites présentiels et distanciels, coordination des stages) et Maxence Rateaux MCU

Gestionnaire pédagogique : Karma Lhamu

Membres de la commission pédagogique :

Professeur Bremond Gignac, Chef du service d'ophtalmologie de l'Hôpital Necker-Enfants malades

Lucie SORDELLO, Orthoptiste Hôpital Necker-Enfants malades et profession libérale

Maxence Rateaux, MCU et Orthoptiste Hôpital Necker-Enfants malades

Dr Christophe Orssaud, Ophtalmologue, Praticien Hospitalier Hôpital européen Georges-Pompidou

Pr Matthieu Robert, Ophtalmologue PUPH, Hôpital Necker-Enfants malades

Autres membres de l'équipe pédagogique :

Dr Christophe Orssaud et Pr Matthieu Robert

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- * d'échanger des fichiers, des données
- * de partager des ressources, des informations

de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

Moodle, Zoom, Panoptio, Serious Game Orthoptie

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel et en présentiel.

À l'issue de chaque semestre de stage, le stagiaire remplit un questionnaire d'évaluation en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

TUTORAT

Tutorat assuré par l'association étudiante, Association U2PEO, contact.u2peo@gmail.com

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Tout au long de la formation. En L1, 3 à 4 demi-journées/semaine puis en L2 et L3, 4 à 5 demi-journées

Stages et projets tutorés :

Les lieux de stage sont variés, répartis en Ile-de-France, et changent chaque semestre. Il s'agit de centres hospitaliers, cliniques spécialisées et cabinets libéraux (1 semestre minimum).

Admission

- * Bacheliers (Niveau Bac Général minimum)
- * Réorientation après études de Médecine ou études en Santé
- * Opticien-lunetier

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * Réorientation dans le supérieur
- * Reconversion professionnelle

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

ATTENDUS

- * Appétences pour les formations dans le domaine de la santé
- * Intérêt pour les technologies médicales, leur évolution et leur intégration dans les protocoles de soins.
- * Curiosité scientifique, capacité à organiser et à conduire ses apprentissages : avoir une rigueur d'analyse, savoir extraire les informations, les formaliser et les restituer dans un contexte général.
- * Capacité à communiquer en français, à l'écrit et à l'oral, de manière rigoureuse et adaptée.
- * Compétences relationnelles et qualités humaines
- * Accueil, écoute, communication permettant d'adapter son discours et sa posture à la situation et aux interlocuteurs (patient, équipe médicale et paramédicale. S'inscrire dans une dynamique de travail en équipe, écoute, empathie, bienveillance.
- * Capacité à fournir une importante quantité de travail personnel
- * Pouvoir travailler de façon autonome, organiser et planifier son travail en respectant la programmation.

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Date de début de la formation : 2 sept. 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Du fait que cette formation équivaut à une licence les étudiants reçus ont la possibilité de poursuivre en Master dans le domaine de la Santé

TAUX DE RÉUSSITE

Obtention du certificat de capacité d'orthoptiste: 91% / Réussite à l'examen d'entrée : 5 %

Obtention du certificat de capacité d'orthoptiste: 95% / Réussite au concours d'entrée : 35 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Immédiate. Insertion professionnelle au cours du stage. Forte demande d'offres d'emploi dans différentes structures et interrégionale.

Contacts

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Directrice du département d'orthoptie

Dominique Bremond Gignac
dominique.bremond@aphp.fr

Coordinateur pédagogique

Lucie Sordello
lucie.sordello@u-paris.fr

Coordinateur pédagogique

Maxence Rateaux
orthoptie.sante@u-paris.fr

Gestionnaire administrative

Karma Lhamu
01 57 27 86 32
karma.lhamu@u-paris.fr

Responsable du Pôle Formations**Paramédicales**

Sandra Fefeu
01 57 27 85 68
sandra.fefeu@u-paris.fr

Contact administratif

paramedical.medecine@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +3 (niveau 6)

ECTS

180

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Demandeur d'emploi
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Capacité d'accueil

60 sur le site Paris, 6 sur le site Mayotte, 4 sur le site de Nevers

Lieu de formation

Site Villemin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation